


OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
MISSION PÉDOLOGIQUE AU DAHOMEY
UTILISATION DES TERRES DE LA RÉGION D'AGONVY

CARTE N° 6
 DRESSÉE PAR R. FAUCK

REFERENCES : CARTE PÉDOLOGIQUE DE LA RÉGION D'AGONVY
 Carte N° 5 - Edition provisoire - 1/20.000
 Classification des Terres d'après AUBERT-FOURNIER

ECHELLE 1/20.000



LÉGENDE

- CLASSE II :
 Terres de bonne qualité mais apports obligatoires d'engrais et de fumier
 - II a :
 Spécialement adaptées pour plantations de palmiers et cultures intercalaires.
 - II b :
 Adaptées aux cultures annuelles.
- CLASSE III :
 Terres de qualité moyenne mais excellentes pour le palmier si apport d'engrais à dominance potassique.
 - III c :
 Terres de bonne qualité nécessitant l'implantation des cultures suivant les courbes de niveau.
 - III f :
 Terres de très bonne qualité nécessitant des travaux de drainage importants, et adaptées aux cultures maraichères et à la riziculture.
- CLASSE VI :
 Terres de médiocre valeur pauvres chimiquement.
- CLASSE X :
 Terres à vocation forestière.
- CLASSE XI :
 Terres à laisser sans exploitation.

SIGNES ADDITIONNELS

- Propositions pour implantation de nouveaux blocs de palmerie.
- Emplacements d'anciens villages (débris de poteries)
- PENTES** : b: 2 à 4% c: 4 à 7% d: 7 à 12%